

Série « Vers une défense civile non-violente »

Diaporama n°6

Conditions et préparation d'une défense civile non-violente. Le transarmement.

Etienne Godinot

01.03.2012



Précisions

Les images présentées dans ces diaporamas nous ont été fournies par des sources diverses.

Ne pouvant nous assurer qu'elles ne sont pas soumises au régime des **droits d'auteur**, nous prions leurs ayants droit éventuels de nous préciser s'ils souhaitent que nous les retirions.

Conditions et préparation d'une défense civile non-violente. Le transarmement.

Sommaire

1 – Les conditions d'une défense civile non-violente (DCNV)

Bonne information de la population sur la non-violence

Engagement citoyen

Lutte contre l'exclusion et les inégalités

Politique étrangère orientée vers le désarmement et le développement

2 - La préparation de la DCNV

La recherche

La formation

La sensibilisation et l'information

3 – Le transarmement

Rendre possible le désarmement unilatéral

Une alternative

Transition, transfert et transformation

1 - Les conditions d'une DCNV

1 - Bonne information de la population sur la non-violence.

- Connaissance théorique (connaissance de la philosophie, de l'histoire, des principes, de la stratégie de la non-violence)
- Connaissance pratique (entraînement aux diverses techniques, résistance à la provocation)

Cette formation doit commencer dès l'école, et a sa place dans les lycées, universités, en formation continue.

Voir ci après : Préparation de la DCNV



2 – Un engagement citoyen



La passivité civique de tant de Français est due à un profond sentiment d'impuissance et de dégoût face à la politique.

Parce qu'elle donne des moyens d'action efficaces, la non-violence restitue à la politique son vrai sens et sa noblesse et devient un puissant moyen de formation des citoyens.



- Reprise en main par les individus et les collectivités d'une grande partie de leurs responsabilités politiques actuellement abandonnées à l'État,
- Décentralisation maximale : politique, économique, énergétique, etc.

3 - La lutte contre l'exclusion et les inégalités

L'exclusion de couches entières de la population et la disparité des niveaux de vie, d'accès à l'emploi, au logement, à l'enseignement, à la culture sont des obstacles majeurs à la mise en place d'une DCNV.

Sans vouloir attendre une société parfaite pour mettre en place une dissuasion civile, il faut lutter contre les facteurs de désintégration sociale : exclusion, discriminations, chômage, précarité, disparités et injustices criantes qui menacent la démocratie et la cohésion nationale.

La non-violence, ici encore, donne aux plus démunis des moyens d'action qui ont fait leur preuve dans des luttes sociales et politiques.



Renforcer la démocratie



Le meilleur moyen de préparer la défense de la démocratie pour le temps de crise est de la renforcer et de la rendre plus effective en temps de paix.

Plus les citoyens d'un pays auront le sentiment de vivre dans une société qui leur rend justice, plus ils seront motivés pour défendre cette société contre les menaces qui pèsent sur elle.

Améliorer la concertation sociale

Il s'agit de permettre une concertation organique entre les acteurs politiques et socio-économiques d'une défense civile afin qu'ils puissent décider et coordonner les actions de résistance qui s'avéreront les mieux "adaptées au terrain".

Des sondages ont montré que la population française, bien qu'ignorant encore presque tout de la stratégie de l'action non-violente, est majoritairement bien disposée à ce que notre société fasse des investissements significatifs dans ce domaine.



4 - Une politique étrangère orientée vers le désarmement et le développement durable



- Participation réelle au désarmement : désarmement nucléaire unilatéral de la France
- Arrêt des aspects les plus ravageurs de la mondialisation économique (accaparement des ressources naturelles du Sud par les investisseurs), action pour la souveraineté alimentaire, aide au développement, etc.
- Limitation puis arrêt des ventes d'armes
- Intervention civile de paix dans les zones de conflit *
- aide humanitaire, etc.

* voir diaporama à ce sujet

2 – La préparation d'une défense civile non-violente (DVNV)

1 - La recherche



- Institutionnalisation de la recherche permettant de lui donner les moyens de son développement et de sa coordination
- Recherche fondamentale : histoire et sociologie des conflits, économie, droit administratif, droit international.



Étude sur l'esprit de défense de la population et sa volonté de résistance en cas d'atteinte à la démocratie

- Recherche appliquée : mise en œuvre de l'ingénierie de la dissuasion civile : quels moyens mettre en place ?

La recherche (suite)



Faire collaborer les instituts (CES, EHESS, IEP, IFRI, IHEDN, IRIS, IRNC *)

puis créer des structures spécifiques ayant pour tâche de mettre en place les différents dispositifs d'une dissuasion civile



CES : Centre des Études de Sécurité;

EHESS : École des Hautes Études en Sciences Sociales;

IEP : Instituts d'Études Politiques;

IFRI : Institut Français des Relations Internationales;

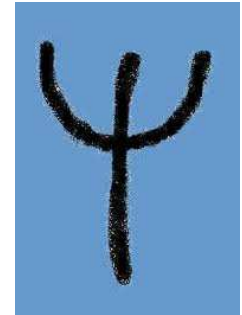
IHEDN : Institut des Hautes Études de la Défense Nationale;

IRNC : Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits)



Recherche fondamentale

- Recherche historique concernant telle expérience de résistance civile et ses enseignements pour aujourd'hui
- Études sur les lois psychologiques régulant le comportement des groupes humains qui exercent la répression et ceux qui la subissent (en cas de résistance armée, de résistance non-violente)
- Classification des secteurs d'activité économique en fonction de leur intérêt pour un agresseur ou un dictateur
- Étude des moyens pour réduire la dépendance alimentaire, économique, énergétique



Recherche fondamentale (suite)



- Étude des possibilités ouvertes par les technologies nouvelles (notamment l'informatique) pour opérer des micro-sabotages discrets empêchant la prise de contrôle par des tiers dans des secteurs vitaux
- Études juridiques précisant le statut des populations civiles combattantes au regard du droit international et définissant un statut du résistant civile n'ayant recours qu'à des méthodes d'action non-violente.
- Étude visant à définir les différents axes d'une politique étrangère et d'une diplomatie renforçant le crédibilité d'une politique de dissuasion civile

Recherche appliquée

- Analyser les dispositifs de défense en place dans chaque secteur socio-économique et leurs insuffisances au regard d'une défense civile :
 - alimentation
 - énergie
 - système bancaire, etc.
 - Mener des études expérimentales de certaines des suggestions présentées ici dans un secteur limité des institutions de l'État ou de la société (Préfecture, Police, Télécommunications, etc.).
- Demander aux agents d'élaborer eux-mêmes un plan complet concernant leur activité propre en cas d'occupation par un pouvoir illégitime.



LA POSTE



Banque

2 - La formation

C'est l'axe le plus fondamental : préjugés idéologiques encore très répandus, manque de compétence dans le domaine de la stratégie de l'action non-violente.

- Former les personnes déjà motivées (militants et sympathisants de la non-violence)
- Former des élus, fonctionnaires, scientifiques, techniciens pour développer des équipes de travail à double compétence :

Les personnes ayant déjà une compétence précise (juridique, historique, sociologique, technique, etc.) la confrontent aux approches et aux apports et de la stratégie non-violente



La formation (suite)



- Introduire dans les centres de formation existants l'hypothèse de la DCNV : IHEDN, écoles militaires et centres d'instruction militaire, perfectionnement des réservistes, etc.



- Organiser des sessions de formation d'agents dans des organismes administratifs ou techniques afin qu'ils puissent à leur tour intervenir comme formateurs dans leur organisme

3 – Sensibilisation et information



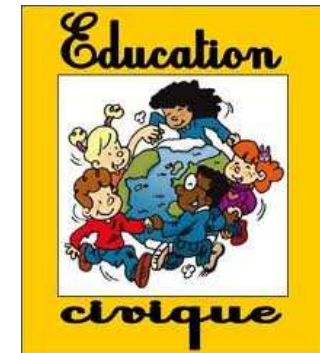
Objectif : sensibiliser de larges secteurs de la population au concept de défense civile non-violente,
informer la population par de supports écrits (plaquettes, BD, etc.), la presse écrite, la télévision, la radio, des conférences-débats, etc.



- dissiper les confusions et les équivoques qui pèsent sur la non-violence et occultent ses potentialités
- expliquer la problématique, montrer les exemples historiques,

Sensibilisation et information (suite)

- Organiser des journées de sensibilisation dans les divers secteurs administratifs ou socio-économiques
- Intégrer dans les cours d'instruction civique à l'école une pédagogie de l'esprit de défense faisant place à la défense civile non-violente : ouvrir l'intelligence des jeunes et non leur enseigner une doctrine
- Mener des actions de sensibilisation dans les communes où les élus sont convaincus de leur intérêt





Sensibilisation et information (suite)



- Mener des actions de sensibilisation, d'information et de formation dans les institutions où les citoyens se rassemblent pour partager leurs convictions et agir ensemble :



- mouvements politiques



- organisations syndicales

- associations



- Églises



3 – Le transarmement

Le désarmement pur et simple ?

Le désarmement est nécessaire, mais ne peut être réalisé qu'à certaines conditions.

1 - Le désarmement **unilatéral** pur et simple est dangereux (pour autant que le système de défense auquel on renonce soit efficace, bien sûr, ce qui n'est pas le cas de l'arme nucléaire...)

Il laisserait derrière lui un vide stratégique, et il est donc politiquement impossible à soutenir.

C'est un projet voué à l'échec s'il n'est pas couplé avec une alternative de défense. Aucun peuple ne peut accepter d'être sans défense.



Le désarmement multilatéral simultané ?



Le désarmement multilatéral, "universel, simultané, progressif, équilibré et contrôlé" est un vœu pieux qu'on nous ressasse depuis plus de 40 ans.

Il suppose qu'à un instant donné, les rapports de force internationaux puissent se figer pour permettre la négociation, et que tout le monde soit de bonne volonté en même temps, ce qui n'est bien sûr jamais le cas.

Il est surtout un leurre, un prétexte pour ne rien faire soi-même puisque les autres ne font rien non plus...

Le transarmement

C'est pourquoi il nous semble préférable de parler de transarmement.

Transarmer signifie passer d'un système de défense (la défense armée) à un autre système de défense (la défense civile non-violente et la dissuasion civile).

Le transarmement ne signifie pas abandon de la volonté de se défendre, mais volonté de se défendre par d'autres moyens plus adaptés aux dangers, plus efficaces, démocratiques et moraux.



Une alternative

Le transarmement est une stratégie qui vise simultanément

- la démilitarisation de la société
- la déspecialisation de la défense
- et l'appropriation de la non-violence par des couches de plus en plus larges de la population.

La DCNV rompt avec le système militarisé dans son ensemble et pas seulement avec les outils militaires

- * Objectifs : *que* défendre ?
- * Acteurs : *qui* défend ?
- * Modalités : *comment* défendre ?



Passer à un autre système de défense

Le transarmement ne s'oppose pas au désarmement unilatéral. Il rend possible ce désarmement.

Il permet à la société de se défendre tout au long du processus de désarmement et de transformation sociale :

- démilitarisation progressive de la société
- et mise en oeuvre de moyens non armés pour résister à l'agression ou à l'oppression.

Ce processus demandera du temps et supposera de vaincre de fortes résistances : l'appareil militaro-industriel tentera tout pour éviter sa propre suppression.



Transition

1 - Transition du système de défense militaire à un système de défense non-violente et de dissuasion civile.

Les deux systèmes peuvent cohabiter, mais avec des financements et des structures indépendants.



Transfert



2 - Transfert de moyens et de crédits de la préparation de la défense armée à la préparation de la défense civile non-violente.

Si seulement 5 % du budget de la Défense étaient affectés à la recherche sur la défense civile non-violente et à la préparation d'une telle défense, les avancées seraient considérables.

Transformation

3 - Transformation de la stratégie et de l'outil de défense,

et notamment reconversion des industries d'armement



Une valeur ajoutée

Dès à présent, la préparation et l'organisation d'une défense civile non-violente constitueraient une valeur ajoutée à la défense et à la dissuasion globale de notre pays

- en renforçant ou en suscitant la volonté de défense à une agression ou à un régime dictatorial ou autoritaire,
- en augmentant la capacité de résistance de la population face aux menaces actuelles.

